



Montreuil, le 9 avril 2026

Nomination d'Olivier Dussopt au CA d'Emeis : Un nouveau cas de pantouflage et copinage avéré

L'Union Fédérale de la Santé privée CGT dénonce un nouveau cas de « *pantouflage* », illustrant les liens étroits entre certains responsables politiques et grandes entreprises privées. La nomination d'Olivier Dussopt s'accompagnera d'une rémunération annuelle estimée à plus de 260.000 euros, ce qui est un « *parachutage plus que doré* » indécent au regard des conditions de travail dénoncées quotidiennement par les salariés-e-s : manque de moyens, effectifs insuffisants et perte de sens du métier.

Avec plus d'un milliard d'euros d'actifs vendus par Emeis depuis 2024, cette décision intervient aussi dans un contexte social particulièrement tendu, marqué par des fermetures et cessions d'établissements.

Le profil politique d'Olivier Dussopt, ancien ministre du Travail ayant porté la réforme des retraites contestée, renforce encore la polémique. Visé en janvier 2023 par une enquête du Parquet national financier pour des faits présumés de favoritisme, il a été condamné le 7 février 2025.

Cette nomination ravive donc le souvenir du scandale Orpea, révélé en 2022 par le livre Les Fossoyeurs du journaliste Victor Castanet, qui avait mis en lumière des maltraitements de résidents et des dérives financières.

Si la direction d'Emeis met en avant son expérience, l'UFSP y voit au contraire un symbole de collusion entre sphère publique et intérêts privés, qui illustre le copinage malsain et provocateur vis-à-vis des personnels.